

2 - Point sur la sortie du 15 juin 2019 sur le BICHE

Bernard COURBARIAUX expose qu'il y avait 23 participants et 4 membres d'équipage. Départ à 9 h30, sortie du port et montée des voiles par les participants volontaires puis cap vers GROIX. Arrivée à 12 h sous le soleil pour un pique-nique à la plage des sables blancs. Pour le retour il y a eu soleil et vent et l'arrivée à 17 h 30.

Les horaires ont été respectés. Ce fut une très belle balade en mer, tout le monde était très content. Gilles LE GALL nous sollicite pour proposer cette sortie aux membres des autres ports de Ploemeur.

Les photos sont disponibles sur notre FB : https://www.facebook.com/pg/Sonalom-206531383168518/photos/?tab=album&album_id=598306600657659&ref=page_internal

La SONALOM envisage de renouveler l'expérience l'année prochaine s'il y a suffisamment de demandeurs. Le trésorier indique que le montant de la dépense que constituait le pique-nique est de 127 € + la boulangerie (facture à venir).

3 - Licence II : réponse du Maire

La licence II débit de boisson n'existe plus elle est remplacée par la licence III. Le président lit la réponse du Maire de Ploemeur qui rappelle que le local prêté à la SONALOM appartient à la mairie. Par conséquent nous ne pouvons pas obtenir de licence de quelle que catégorie que ce soit. Cependant, l'Association peut proposer une consommation à la fin des rassemblements d'adhérents. Le Conseil d'Administration envisage de refaire le panneau d'affichage de la porte d'entrée en précisant les horaires des permanences.

- Retour de pêche de 09 h 30 à 12 h 30 tous les jours (sauf temps de vestiaire MALC)
- Vendredi de 18H à 20H30

4 - Point sur l'achat du four

Jean-Pierre LE HIR n'ayant pas eu le temps de s'en occuper, Patrick LANGLOIS se propose de faire la prospection. Le Conseil d'Administration donne son accord.

5 - Point financier

Le trésorier indique que l'avoir général est de 7 998,20 € et détaille les comptes de résultats dont la balance est positive de 628,87 € au 31/05/2019.

6 - Pêche enfants du 17 juillet et du 09 août 2019

Comme chaque année nous organisons en collaboration avec la mairie, une formation « Montage de canne à pêche et mise en pratique sur la jetée du port de Lomener » pour les enfants du centre de loisirs de Lomener.

Pour le 17 juillet, sont volontaires :

Bernard COURBARIAUX, Jean-Louis DEKEYSTE, Françoise DINE, Patrick LANGLOIS.

Pour le 09 août, sont volontaires :

Bernard COURBARIAUX, Jean-Louis DEKEYSTE, Patrick LANGLOIS.

D'autres adhérents de retour de pêche pourront aider à l'encadrement.

7 - Point sur le Troc et Puces - groupe de travail

A ce jour nous avons reçu 4 inscriptions complètes.

Bernard COURBARIAUX s'occupe des tirages auprès de BUREAU VALLEE :

- le plan du parking de l'Anse du Stole en 5 exemplaires
- les affiches couleur A3 en 30 exemplaires

- les affiches A2 en 30 exemplaires en jaune

Le logo de Lomener Port d'Attache ayant été finalisé et approuvé, les banderoles ont déjà été déposées chez BOSSE. La réalisation sera faite courant juillet.

Jean-Pierre LE HIR fournit à Bernard MOULIN le matériel pour réaliser les piquets pour les ardoises numérotées qui marqueront les emplacements. S'il en manquait on en achètera.

Le président demande à ce que tout le monde se mobilise pour la recherche de lots.

Nous prévoyons la prochaine réunion du groupe de travail « Troc et Puces » le 08 juillet 2019 à 17 h 00.

8 - Fête des 5 ports du 24 août 2019

Cette année la fête des 5 ports est organisée par Le Pérello. La SONALOM sera représentée d'autant que l'année prochaine l'organisation reviendra à Lomener.

Le Conseil d'Administration définit la date de cette manifestation le **29 août 2020**.

Françoise DINE est sollicitée pour étudier la documentation permettant de déposer un dossier d'aide financière au département.

9 - CD56 du 14 septembre 2019

La réunion du CD56 se tiendra à Ploemeur salle « Soleil d'Automne » et le repas sera pris au restaurant « LE PARADOU ». La secrétaire confirmera la salle un mois avant.

Café, thé, gâteaux seront à disposition dès l'ouverture. A la fin de la réunion, un apéritif sera offert par la SONALOM. Le président fait appel à quelques volontaires pour la préparation de la salle, café etc...

10 - Questions diverses

- Le chèque établi par la SANALOM à la SNSM pour le décès d'Alain MADORE est arrivé très tard à la SNSM (problème de courrier). Le président lit la lettre de remerciements de la SNSM et la donne à Jean-Pierre LE HIR qui la remettra à Madame MADORE.
- Un membre du Conseil d'Administration demande si nous avons une carte d'achat chez METRO. Nous n'avons pas de carte METRO mais une carte chez PROMO CASH. Il sera vérifié si elle est toujours valide car nous n'avons pas fait d'achat depuis longtemps.
- Ou en est la convention MALC avec la mairie ? le président va contacter Philippe LE GLEUT pour en savoir plus.
- Suite au signalement mi-avril de la bouée 47 défectueuse à VEOLIA, 2 ouvriers se sont déplacés il y a environ 3 semaines mais nous ne savons pas ce qui a été fait. Nous allons essayer d'avoir l'information auprès de Monsieur MADEC, conseiller municipal de Lomener et représentant des ports.
Le Conseil d'Administration décide que Monsieur MADEC sera informé, en copie, chaque fois que nous ferons un signalement à VEOLIA.
- Info : les bateaux des plongeurs sont accrochés aux bouées passagers. Il semble que certains s'accrochent à 2 sur la même bouée !!

- Le Conseil d'Administration décide d'offrir un emplacement gratuit à l'association du « BICHE » à notre Troc et Puces du 17/0/2019. Bernard COURBARIAUX s'en occupe.
- Il y a environ une quinzaine de jours, Jean-Pierre LE HIR a été contacté pour un bateau à la mer. Il n'était pas de chez nous. Jean-Pierre a appelé le CROS qui a retrouvé le propriétaire. Celui-ci est arrivé avec des personnes pour l'aider à le remettre en place. La SONALOM n'a pas eu besoin d'intervenir mais a pu remarquer que les bouts d'amarrage étaient déficients Tout est bien qui finit bien.
- Le 18/06/2019 la secrétaire a assisté à une réunion sur la collecte exceptionnelle et gratuite de feux de détresse périmés du 24 au 30 juin 2019. Une affiche et la liste des magasins d'accastillage participant à cette opération a été mise en place au local et sur le panneau du port.

11 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 05 août 2019 à 17 h 00.

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY

LE PRESIDENT
Bernard COURBARIAUX

